

Le Causse central de l'Aveyron

A. Albenque

Citer ce document / Cite this document :

Albenque A. Le Causse central de l'Aveyron. In: Annales de Géographie, t. 40, n°225, 1931. pp. 225-238;

doi : <https://doi.org/10.3406/geo.1931.11249>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1931_num_40_225_11249

Fichier pdf généré le 29/03/2018

ANNALES

DE

GÉOGRAPHIE

LE CAUSSE CENTRAL DE L'AVEYRON

Au Sud du Massif Central, entre les plateaux cristallins de la Viadène, du Lézérou et du Ségala se dessine une vaste dépression orientée du SE au NO ; elle a une longueur de 80 km. environ, une largeur moyenne de 15 et occupe dans le département de l'Aveyron une position à peu près centrale. Sa partie orientale est constituée par un plateau calcaire, le Causse Central, prolongement occidental du Causse de Sauveterre ; limité au N par la vallée du Lot, au S par celle de l'Aveyron, à l'O par le « Vallon » de Marcillac, ce plateau comprend deux zones bien distinctes séparées par la vallée de la Serre : 1^o à l'E, le *Causse de Séverac*, assez accidenté et dont l'altitude moyenne est de 750 m. ; 2^o à l'O, le *Causse Comtal*, plus bas (600 m.) et d'allure presque tabulaire (fig. 1).

Cette petite région (900 km²) tient dans l'ensemble des Causses une place à part ; à première vue, elle ressemble aux vastes plateaux lozériens ; avec eux elle présente un certain nombre de traits communs : disparition du réseau hydrographique, formation de dépressions fermées, sources vauclusiennes sur les flancs du plateau, mais, grâce à sa constitution géologique, caractérisée par l'absence des couches jurassiques supérieures, elle en diffère sensiblement, en particulier par l'extension considérable des calcaires et des marnes du Lias, dans lesquels se sont modelées de belles vallées (Aveyron, Serre, Dourdou) couvertes d'herbages. Sur le plateau même, le paysage est moins austère, les pentes moins rocailleuses, la terre arable moins localisée, la vie humaine plus intense. En somme, ce Causse forme la transition entre les grands Causses et le Quercy.

Ce caractère apparaît dans son climat, qui est une variété continentale du climat aquitain. On peut en résumer ainsi les traits essentiels : température moyenne de 10°, inférieure à celle du Bassin Aquitain (Toulouse, 12°) et même du Bassin Parisien (Paris, 10°,7) ;

deux saisons pluvieuses (automne et printemps), pendant lesquelles dominant les vents d'O et NO ; une saison sèche (juillet-septembre), coupée d'orages et au cours de laquelle souffle assez fréquemment le vent d'E, le « solaire », très néfaste aux récoltes ; un hiver très irrégulier, disputé entre l'influence océanique et l'influence continentale (Rodez, 1894-1895 : température moyenne, 0°,5 ; précipitations, 96 mm. ; — 1915-1916 : 5°,2 ; 179 mm.).

Les précipitations sont abondantes (Rodez, 720 mm. ; Sévérac, 928) ; mais le sol fissuré absorbe rapidement les eaux de pluie ; aussi la végétation est-elle nettement xérophile ; le paysage botanique le plus caractéristique — abstraction faite des vallées, qui sont de petits bocages — est la prairie sèche, la *devèze*, véritable steppe, semée çà et là de quelques arbres au tronc noueux ou d'arbrisseaux épineux ; ces pâturages sont inséparables de l'élevage du mouton ; ils sont à la base de l'économie rurale du pays.

L'économie rurale. — La terre rouge, due à la décomposition du calcaire, riche en chaux, en potasse et en magnésie, est une bonne terre à blé, particulièrement dans les dépressions, où les eaux de ruissellement l'entraînent. D'autre part, les herbes sèches et aromatiques qui poussent sur les devèzes sont très recherchées par les moutons. C'est pourquoi, aussi loin que nous remontions dans le passé, nous trouvons au premier plan dans la vie rurale du Causse Central la culture des céréales et l'élevage des ovins. Ce système agricole, plusieurs fois séculaire, est parfaitement adapté aux conditions naturelles ; ce n'est cependant que depuis une époque très récente qu'il procure aux paysans des revenus appréciables ; il s'est révélé autrefois incapable d'assurer l'existence des populations ; aussi, dès le moyen âge, l'industrie familiale se met-elle, selon l'expression de A. Monteil, « en société avec l'agriculture » et fournit le complément de ressources que la terre se refuse à donner. La faute en était d'ailleurs aux cultivateurs eux-mêmes, qui pratiquaient une méthode irraisonnée. Ils développaient à l'excès les surfaces emblavées, fumaient mal leurs champs, et n'obtenaient que des rendements dérisoires (blé : maximum, 5 qx à l'hectare). D'autre part, ils entretenaient un troupeau trop nombreux ; aussi les animaux, mal soignés, étaient-ils d'un médiocre rapport ; une brebis grasse pesait, au début du XIX^e siècle, 23 kg. ; un mouton, de 25 à 33 kg. ; le produit moyen des toisons en laine lavée était de 1 kg.

Mais, à la fin du XIX^e siècle, une importante révolution s'est accomplie dans la vie économique du pays ; elle est due à des causes diverses : création de voies de communication, influence du centre industriel de Roquefort, évolution des cours du blé, etc. ; il faut faire également leur part aux campagnes menées par les agronomes de la

Société Centrale d'Agriculture de l'Aveyron. Cette révolution a consisté en deux faits : 1^o recul des labours, compensé d'ailleurs par une

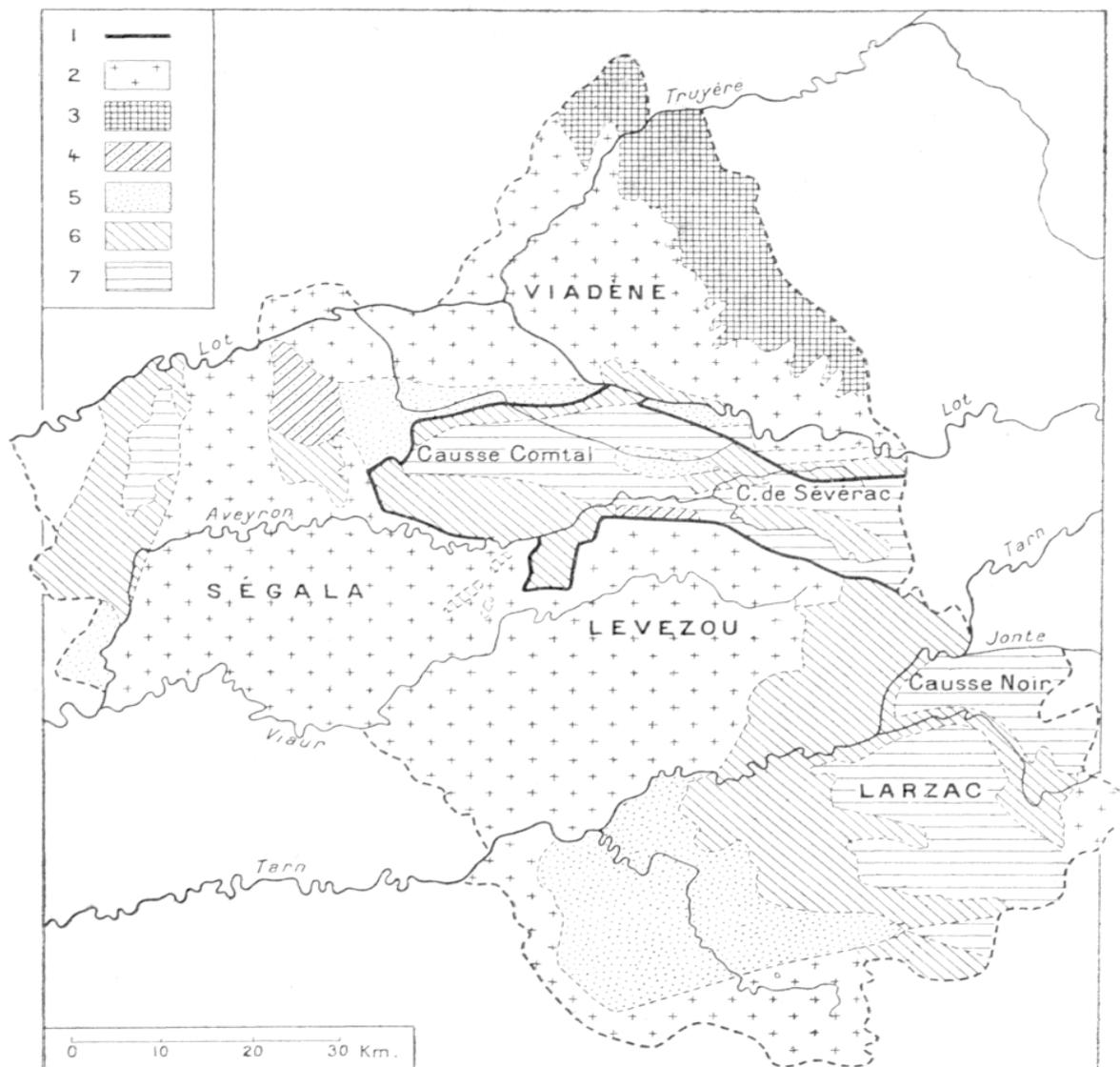


FIG. 1. — CROQUIS GÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

1, Limites de la région étudiée. — 2, Granite, gneiss, schistes. — 3, Basaltes de l'Aubrac. — 4, Houiller. — 5, Permien. — 6, Lias. — 7, Calcaires des Causses. — Échelle, 1 : 1 125 000.

amélioration des méthodes de culture ; 2^o création de prairies artificielles et transformation radicale de l'élevage.

Les paysans ont fini par s'apercevoir que la culture était beaucoup moins rémunératrice que les spéculations animales ; ils ont réduit leurs emblavures. De 1906 à 1927, la surface des labours tombe de 18 205 ha. à 11 686. Le vieil assolement (blé, avoine, jachère), qui

laissait chaque année un tiers des terres inutilisé, a été abandonné et remplacé par une autre rotation triennale ou quadriennale, suivant l'étendue de la propriété, dans laquelle entre le trèfle : 1^o blé ; 2^o avoine et semis de trèfle ; 3^o trèfle ; 4^o trèfle, — ou : 1^o blé ; 2^o avoine et semis de trèfle ; 3^o trèfle. Enfin, certains agriculteurs, s'inspirant de principes plus scientifiques, ont adopté un nouveau système qui fait entrer les plantes sarclées et étouffantes dans l'assolement : 1^o plantes sarclées et étouffantes ; 2^o orge et avoine avec semis de trèfle ; 3^o trèfle ; 4^o blé. La culture recule constamment, mais en revanche, grâce à l'utilisation de plus en plus grande des engrais chimiques et au renouvellement du matériel agricole, les rendements à l'hectare se sont bien améliorés (blé : moyenne de 10 à 12 qx).

C'est vers l'élevage que les paysans ont orienté la marche de leur exploitation ; après leur avoir été longtemps hostiles, ils se sont mis à créer des prairies artificielles. Depuis 1900, l'étendue des herbages ne cesse de croître ; en 1906, le canton de Campagnac avait 488 ha. de prairies artificielles, 757 en 1927 ; le Causse Comtal, 1 310 en 1906, en 1927, 3 500. La statistique agricole de 1927 montre clairement la prédominance de l'élevage :

Superficie totale	91 065 ha.	Prairies artificielles.....	4 797 ha.
— exploitée	79 477 —	Pâturages secs.....	22 519 —
Terres labourées	12 600 —	Jachères mortes ou artifi-	
Prés.....	10 953 —	cielles.....	21 935 —

Le domaine de l'élevage représente 75 p. 100 du territoire agricole (fig. 2).

Si les agriculteurs ont développé leurs ressources en herbe, c'est pour satisfaire à de nouveaux besoins. Depuis 1860, en effet, l'élevage des ovins a été complètement transformé ; à la production des jeunes a succédé la production du lait pour Roquefort ; il n'a été possible de suralimenter la brebis laitière qu'en créant des prairies ; à la nourriture sèche traditionnelle, donnant la qualité, a dû être ajoutée une nourriture aqueuse, poussant à la quantité.

Les cultures. — Le Causse Central est avant tout producteur de céréales. Le *blé* a de temps immémorial tenu la première place dans son économie ; il occupe encore 6 p. 100 de la superficie totale et 47 p. 100 des terres labourées. Il rencontre en effet des conditions très favorables à son développement. Les sols des diverses zones culturelles (calcaires du Jurassique inférieur, calcaires et marnes du Lias) lui conviennent parfaitement, pourvu qu'ils soient assez profonds. Le climat lui est propice ; l'hiver froid, mais rarement excessif, ne s'oppose pas au séjour des grains dans la terre ; les pluies de printemps hâtent la végétation herbacée de la céréale ; la sécheresse d'été, si elle n'est pas trop accentuée, est favorable à la formation de l'épi.

C'est essentiellement pour ces raisons que les Causseards cultivent le blé d'hiver ; les variétés les plus répandues sont les touzelles et les blés barbus. En général la récolte suffit largement à la consommation locale. Le paysan conserve la semence et une réserve nécessaire à sa nourriture, et vend l'excédent à des marchands en gros, qui l'expédient dans les minoteries du Midi.

Malgré les progrès qu'elle a faits, la culture du blé reste une petite culture, en ce sens que les procédés rationnels ne peuvent pas être employés sur le Causse ; le bœuf reste l'animal de travail ; le cheval ne le remplace que dans quelques grands domaines et uniquement

1906			
39 %	28.5 %	22 %	9,5 %
Devèzes et terres incultes	Surface réservée à l'élevage	Cultures	Bois Vignes
1927			
42.5 %	36 %	14 %	7 %

FIG. 2. — RÉPARTITION DES SOLS DU CAUSSE CENTRAL, EN 1906 ET EN 1927.

pour le hersage et le roulage. Aussi la culture absorbe-t-elle la majeure partie du temps du paysan ; et la récolte ne le dédommage pas toujours de ses efforts, par suite de l'irrégularité des rendements, due aux sécheresses excessives ; la culture est quelquefois déficitaire, en particulier dans les grandes exploitations, où elle nécessite l'emploi d'un personnel nombreux. C'est pourquoi les emblavures ont beaucoup diminué (1906 : 10 039 ha. ; 1927 : 5 934). Cependant le blé ne peut pas être abandonné ; le sol admet difficilement d'autres plantes que les céréales ; sans elles, il resterait en friche. La culture traditionnelle du blé restera le trait original de l'économie agricole du pays.

L'*avoine* est associée au froment, qu'elle suit en seconde sole ; son domaine a été aussi très réduit (1906 : 7 576 ha. ; 1927 : 4 587). Le Causseard cultive de préférence l'avoine de printemps, parce qu'il n'a pas le temps de faire tous les labours en automne et parce qu'il est plus facile de semer le trèfle avec l'avoine que de le semer sur une céréale déjà vigoureuse. Sauf la quantité réservée aux chevaux, elle est livrée à des marchands qui l'exportent dans le Languedoc et en Auvergne. L'*orge*, le *seigle* et le *maïs fourrage* ne jouent qu'un rôle secondaire. La *pomme de terre*, introduite pendant la Révolution, est loin d'avoir pris le développement qu'elle a atteint sur le Ségala ; le sol argilo-calcaire ne lui convient pas ; les récoltes sont très irrégulières. Les *plantes sarclées* fournissent un supplément de ressources

pour l'alimentation intensive du bétail ; mais elles n'ont pas encore conquis dans l'économie du Causse la place qu'elles devraient y tenir. La *vigne*, cultivée sur les coteaux des vallées du Dourdou et du Créneau, est en complète régression.

L'élevage. — *Les ovins.* — Le Causse Central a un troupeau de brebis laitières de 73 600 têtes, auquel il faut ajouter 18 600 moutons et bêtes d'élevage. La densité de la population ovine s'élève à 101 têtes au kilomètre carré. Depuis un siècle, le cheptel ne s'est pas accru, mais il s'est beaucoup amélioré, par suite de croisements de la brebis du pays avec des béliers mérinos, dishley-mérinos et south-down. Une brebis grasse pèse aujourd'hui de 50 à 55 kg. La race du « Causse Central » est une variété de la grande race des Pyrénées ; la taille est moyenne, la tête assez forte sans cornes, la laine grossière en mèches longues, les membres forts, le pis très développé.

La brebis est exploitée pendant cinq ans ; on se débarrasse de l'agneau à l'âge de 3 semaines, et la mère est traitée de février à août, matin et soir.

Le produit essentiel est en effet le *lait* ; la laine est négligée par les paysans. A condition d'être bien soignée, car elle est, contrairement à ce que l'on croit d'habitude, très délicate, la brebis est la fortune du pays. Chaque année, elle assure à son propriétaire un revenu supérieur à sa valeur. Sans tenir compte du fumier et du petit-lait, qui sert à engraisser les porcs, elle donne (prix de 1929) :

Lait : 80 l. à 2 fr. 50	200 fr. »
Agneau : 9 kg. à 8 fr.	72 fr. »
Laine : 2 kg. 5 à 9 fr.	22 fr. 50
Total	294 fr. 50

Un proverbe dit : « abandonner le mouton, c'est perdre la raison ».

C'est lorsque les routes et les chemins de fer ont permis aux industriels de Roquefort d'étendre leur rayon d'action que le Causse Central, abandonnant l'élevage proprement dit, s'est tourné vers la production du lait. Le fromage fut d'abord fabriqué à la ferme par le paysan et acheminé à Roquefort par des ramasseurs. Mais, à la suite d'une crise qu'il ne nous est pas possible d'exposer ici, les fabricants créèrent des *laiteries*, à proximité des centres de production. Ces établissements, qui se sont multipliés depuis 1900 (le Causse Central en compte 150), ont transformé l'économie rurale du pays. L'agriculteur, débarrassé du tracas de la fabrication, peut se consacrer plus activement à ses occupations ; d'autre part, la technique s'est perfectionnée ; les rendements et la qualité des produits se sont immédiatement améliorés.

Apporté de grand matin par le paysan, le lait est reçu par un employé rémunéré par l'industriel ; la quantité livrée est inscrite sur

le registre de la laiterie et sur un carnet conservé par le producteur. Il est aussitôt versé dans une cuve et chauffé à 28°, l'ouvrier y incorpore de 5 à 10 g. de présure par hectolitre ; lorsque la masse est coagulée, il la découpe, fait évacuer le petit-lait et met le caillé en moules, tout en y incorporant du pain moisi contenant un champignon, le *penicillum glaucum*, qui, en se développant dans la pâte en fermentation, forme les veines bleues ou « persillé » du fromage. Pendant trois jours, le fromage s'égoutte ; il fait ensuite un séjour en cave fraîche, puis est expédié par le chemin de fer ou en camion automobile aux caves de Roquefort, où il s'affine.

Le Causse Central est une des principales régions du bassin laitier de Roquefort ; il fabrique annuellement 1 500 000 kg. de fromage environ, soit 12 p. 100 de la production totale.

Quoique Roquefort soit pour eux « une mine d'or et une Providence », les paysans sont en guerre ouverte avec les fabricants ; ils sont très mécontents des récentes mesures prises par les plus grandes sociétés. M^r L. Romier les a si bien étudiées ailleurs, qu'il est inutile d'y revenir¹.

La fabrication du « roquefort » est actuellement la clef de voûte de l'économie caussenarde. On a pu écrire que, si elle venait à disparaître, « ce serait la population rurale contrainte d'émigrer, entraînant dans sa ruine les industries annexes et le commerce des petites villes et laissant derrière elle la région des Causses comme un désert ». C'est peut-être un peu exagéré, parce que les paysans pourraient revenir à l'élevage des agneaux ; il n'en reste pas moins que la fermeture des Caves provoquerait une crise redoutable qui, pendant de longues années, ébranlerait sérieusement la vie économique du pays.

Les bovins. — Grâce à des ressources en fourrages assez abondantes, le Causse Central peut se livrer à l'élevage des bovins. Mais cette spéculation ne serait pas possible ou n'aurait pas l'importance qu'elle a actuellement (25 000 bovins pour 23 000 hab.), si les vacheries n'allaient « estiver » sur l'Aubrac. Cette dépendance du Causse vis-à-vis de la Montagne est très ancienne ; elle remonte au haut moyen âge et peut-être même à l'époque romaine. Les terrains basaltiques de l'Aubrac portent une herbe épaisse et excellente. M^r Martel compare ces vastes étendues de prairies à la savane du Missouri ou à la Pampa argentine. Elles sont divisées en pâturages de 20 à 300 ha., les « montagnes », entourés de murs primitifs, sans arbres, sans abri. Les « montagnes » appartiennent, soit à des gens de l'Aubrac, soit à des agriculteurs du Causse et du Ségala. Les paysans qui n'ont pas de pâturage d'été et qui veulent se débarrasser de leur vacherie la confient aux grands propriétaires qui ne possèdent pas toujours

1. Voir la *Revue des Deux-Mondes* de septembre 1929 : L. ROMIER, *Le lait de brebis et le fromage de Roquefort*.

suffisamment de bestiaux pour « charger » leur « montagne ». Ils touchent une faible redevance (50 fr. par tête) et abandonnent à l'exploitant les produits de leurs animaux (fromage, beurre, petit lait). Les Montagnards reçoivent aux mêmes conditions les vaches du Causse sur leurs domaines.

Après avoir passé l'hiver à l'étable, les vaches sortent au printemps sur les prés du pays. Le 25 mai, invariablement, a lieu le départ pour la montagne, distante de 50 km. environ. Les troupeaux passent là haut cinq mois en plein air, constamment en liberté. Les veaux sont gardés à part par les *bedeliers* ; matin et soir, après qu'ils ont tété, les vaches sont traites par les *cantalès*, et le lait est porté au *buron*, où est fabriqué le *laguiole*, analogue à la *fourme* du Cantal (200 000 à 300 000 kg. par saison). Ce fromage trouve des débouchés dans le Midi et à Paris. Dès que les gelées rendent le séjour sur la montagne insupportable, les troupeaux retournent sur le Causse : la descente a lieu généralement le 13 octobre. Les vaches broutent les dernières herbes et rentrent aux étables.

L'« estivage » n'est plus une pratique quasi générale comme autrefois. Il semble qu'il n'ait plus actuellement aucun intérêt pour toute une catégorie d'agriculteurs. Pendant cinq mois, en effet, ils perdent le lait et le fumier de leurs vaches, et celles-ci — les « montagnes » sont souvent trop « chargées » — sont moins belles au retour qu'au départ. D'autre part, les veaux, auxquels les *cantalès* n'ont laissé que la portion congrue, pour tirer le plus possible de lait de leurs mères, descendent dans un tel état qu'il est impossible de s'en défaire à bon compte et qu'il faut les garder jusqu'à ce qu'ils aient profité des herbes du printemps ; c'est à l'âge de 18 mois que les Causseards les vendent aux marchands des Alpes, de l'Ardèche et de l'Albigeois. Celui qui loue une « montagne » pour y mettre son troupeau a de gros frais de location et ne fait guère un meilleur calcul. La transhumance reste cependant intéressante pour les grands propriétaires ; le revenu qu'ils tirent de la fabrication du *laguiole* est à peu près net ; les frais de main-d'œuvre sont compensés par le produit des bêtes engagées. Mais beaucoup de paysans, en particulier dans le Sévéraguais, ont préféré réduire leurs troupeaux et les garder toute l'année. Ils se sont orientés vers la production des veaux de boucherie, qu'ils livrent à l'exportation (Languedoc) dès l'âge de 3 mois. Avec le lait des vaches qui restent sur le Causse, on fabrique un fromage « façon roquefort », le « bleu d'Auvergne ». La production, suivant que l'année est sèche ou humide, oscille entre 50 000 et 100 000 kg.

Les foires. — Dans un pays d'élevage comme le Causse Central (il entretient également 12 000 pores et 2 000 chevaux), les foires jouent un rôle capital.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, elles étaient les seules occasions, pour les Causseards, d'entrer en relation avec les gens du dehors. Les paysans y accouraient de tous les environs. Des marchands venus du Languedoc, de l'Albigeois, de l'Auvergne, du Velay, du Quercy leur achetaient les agneaux, les veaux, les bêtes grasses. D'Italie, d'Espagne, du Midi arrivaient des maquignons qui enlevaient les poulains et les mulets. Il s'y faisait un commerce actif de laines en

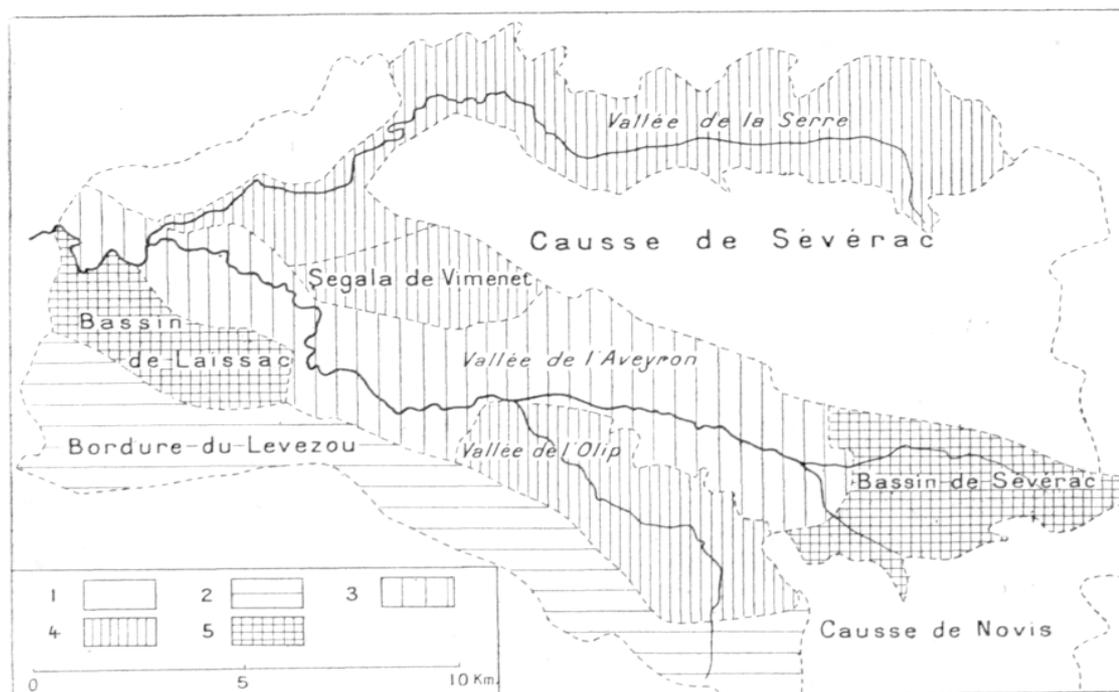


FIG. 3. — DENSITÉ DE LA POPULATION DE LA PARTIE ORIENTALE DU CAUSSE CENTRAL PAR ZONES NATURELLES, D'APRÈS LE DÉNOMBREMENT DE 1926.

1, Régions comptant moins de 10 hab. au kilomètre carré ; 2, De 10 à 20 hab. ; 3, De 20 à 40 hab. ; 4, De 40 à 50 hab. ; 5, Plus de 100 hab. — Échelle, 1 : 250 000.

suint, de laines ouvrées, de draps du pays ; elles étaient fréquentées par des forains qui apportaient aux campagnards tout ce qu'ils ne trouvaient pas sur place. Pour ces populations rurales, les foires étaient alors de véritables centres commerciaux.

Aujourd'hui elles ne sont plus que des organismes d'échange pour le bétail ; très nombreuses (68 par an pour 28 communes), elles permettent à l'agriculteur de se débarrasser rapidement d'une partie de son cheptel, s'il a avantage à le faire ou s'il y est contraint par une mauvaise récolte en fourrages ; ou, inversement, d'augmenter son troupeau, s'il croit pouvoir l'entretenir et s'il a l'intention d'intensifier la production. Grâce à elles, le paysan peut toujours réaliser un juste équilibre entre le nombre de ses animaux et les ressources dont il dispose pour les nourrir. Les bestiaux qui font l'objet du trafic sont

prêts à la vente à différentes époques de l'année ; aussi, sans que la spécialisation soit rigoureuse, voit-on les foires de telle ou telle saison, destinées de préférence à tel ou tel produit d'élevage (porcs gras aux foires d'hiver ; chevaux aux foires d'automne ; brebis laitières et agneaux d'élevage aux foires de printemps ; jeunes bovins aux foires d'automne, etc.). Le commerce des marchandises a perdu son acti-

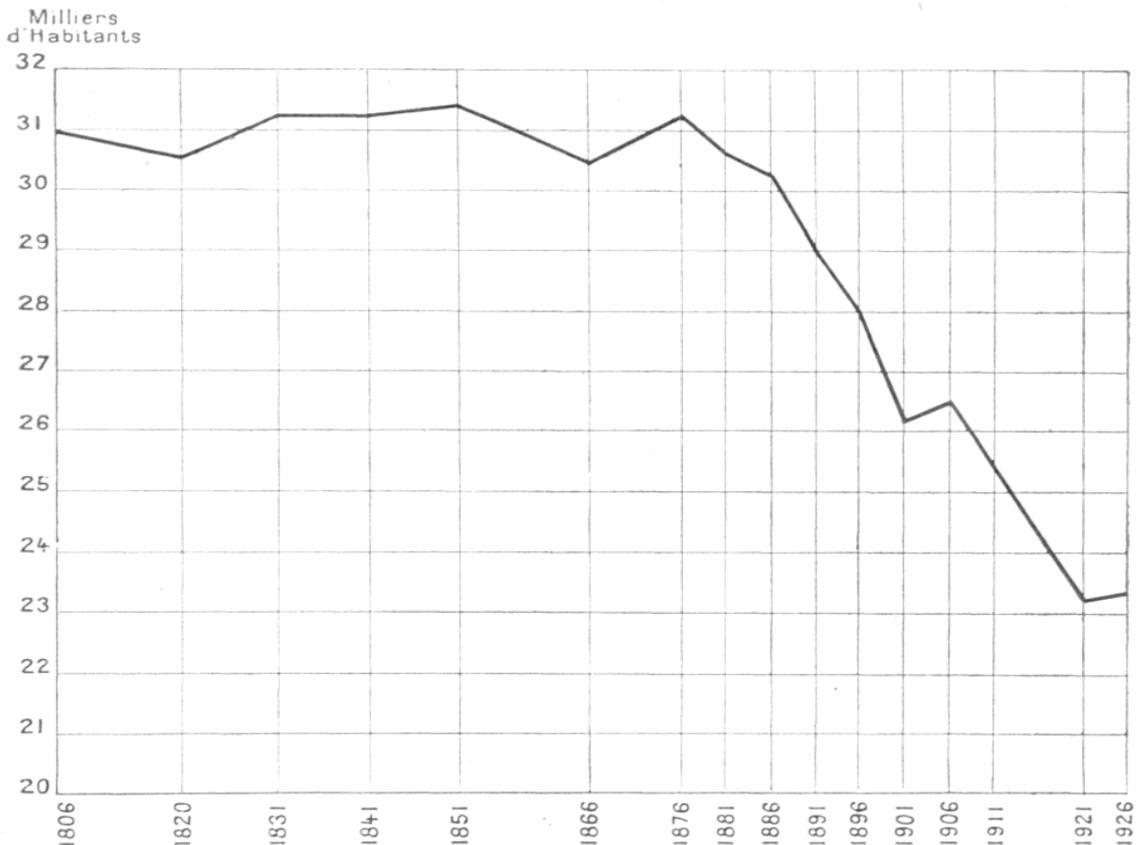


FIG. 4. — MOUVEMENT DE LA POPULATION DU CAUSSE CENTRAL DE 1806 A 1926.

tivité de jadis ; il est dévolu aujourd'hui à de petits centres commerçants (Sévérac-le-Château, Laissac). Le commerce du bétail lui-même n'est plus uniquement localisé dans les foires ; les bouchers battent les campagnes à la recherche des veaux gras. Néanmoins la foire sera toujours nécessaire : elle régularise la production ; elle permet aux paysans de défendre leurs produits, de se tenir au courant et de profiter des variations des prix.

La population. — Le Causse Central est un pays très médiocrement peuplé. La densité de la population n'y est que de 25 hab. au kilomètre carré.

C'est dans les vallées, zones vitales de la région, que se concen-

trent les habitants. Le contraste entre le plateau et la bordure est particulièrement net dans la partie orientale (Causse de Sévérac) (fig. 3).

Bien qu'il compte aujourd'hui parmi les régions de France les moins peuplées, le Causse Central a été très précoce. Plateau sec, situé entre deux massifs boisés et humides, il a de bonne heure attiré l'homme. Les tracés du séjour des peuplades préhistoriques sont multiples ; dans la seule commune de Salles-la-Source, on a compté

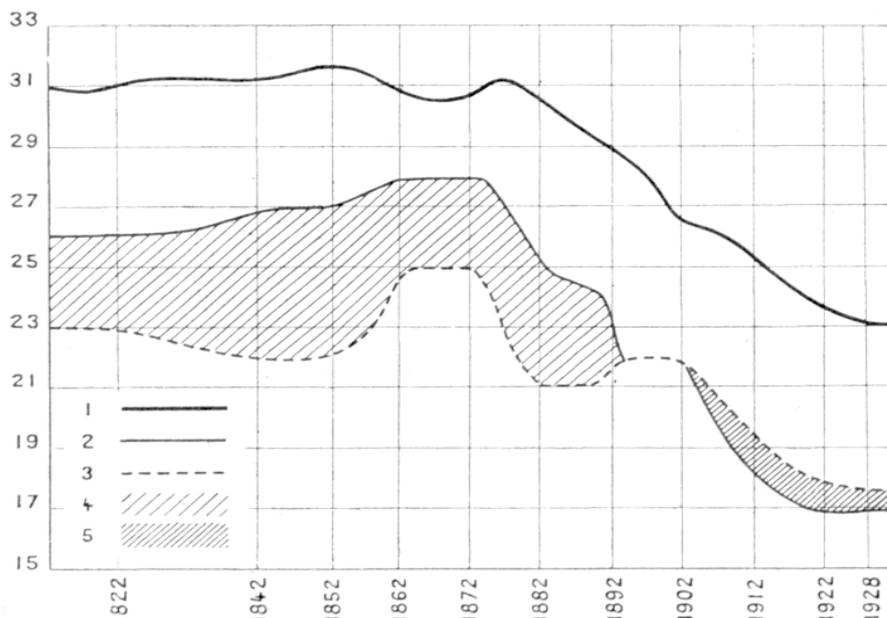


FIG. 5. — MOUVEMENT DE LA POPULATION DU CAUSSE CENTRAL DE 1801 A 1928.

1, Courbe de population. — 2, Courbe de natalité. — 3, Courbe de mortalité. — 4, Excédent de population. — 5, Déficit de population. — Les chiffres de l'échelle à gauche représentent, pour la population, des milliers d'habitants ; pour le mouvement de la population, le nombre de naissances et de décès par 1 000 habitants.

253 dolmens et tumuli. Au moyen âge, il semble avoir été surpeuplé : hôpitaux et monastères doivent assister de nombreux indigents.

On suit un accroissement continu de la population, depuis le ^{xiv}^e siècle jusqu'au milieu du ^{xix}^e ; mais ensuite le pays se dépeuple avec une rapidité navrante. De 31 500 en 1851, son chiffre de population tombe à 26 300 en 1901 et à 23 271 en 1926 (fig. 4). En moins d'un siècle, le Causse a donc perdu 36 p. 100 de son effectif. Quelques communes sont particulièrement atteintes (Vimenet : 1 200 ; 531 ; — Lavernhe : 1 022 ; 518 ; — Gaillac : 1 243 ; 617 ; — Palmas : 726 ; 344 ; — Buzains : 646 ; 366).

Ce dépeuplement est dû à la baisse de la natalité et à l'émigration. Les familles étaient autrefois très nombreuses ; chez les petites gens, les enfants qu'on ne pouvait pas nourrir étaient « loués » à

autrui. Le taux de la natalité s'élève constamment jusqu'en 1863-1872 ; il parvient alors à son maximum, qui est de 28 naissances p. 1 000 hab. ; mais, depuis, il décroît continuellement : de 1923 à 1928, il a été de 18, inférieur au taux moyen de la France. Quelques exemples donneront une idée de cette décadence.

LOCALITÉS	1813-1822		1843-1852		1863-1872		1909		1923-1928	
	N ¹	D ²	N	D	N	D	N	D	N	D
Cruejols	28	31	25	25	29	24	32	31	15	21
Recoules.....	30	26	27	24	28	26	17	15	16	18
Gaillac	28	21	28	25	29	27	21	26	17	20
Lavernhe	28	21	28	18	34	26	14	12	12	14
Bozouls	25	19	21	13	27	24	18	20	15	17
Moyenne du Causse	26	23	27	22	28	25	18	19	17	18

Cependant il ne faut pas exagérer le rôle de ce facteur dans le dépeuplement : bien que la natalité diminue depuis un demi-siècle, il n'y a excédent des décès sur les naissances que depuis le début du xxe siècle ; or la dépopulation a commencé dès le milieu du xixe (fig. 5).

C'est l'*émigration* qui agit le plus fortement. Sous le Second Empire, la construction des routes, puis des voies ferrées, provoque un exode rural qu'accentuera la crise agricole des dernières années du siècle. Tous ceux qui vivent difficilement vont habiter les villes, Paris surtout, où les attirent des salaires plus élevés et de plus nombreuses distractions. Après s'être employés au service d'autrui, ils achètent un fonds de commerce, et, ayant acquis une petite fortune au prix d'un labeur acharné, ils reviennent au « pays », terminer paisiblement leur vie. L'exemple des premiers qui « réussirent » fut contagieux ; beaucoup de jeunes abandonnèrent leurs occupations rurales et les imitèrent (de 1881 à 1911, 7 000 départs environ). Au début, l'émigration apparaissait comme une nécessité économique ; aujourd'hui le Causse ne va pas à la ville parce qu'il y est contraint, mais pour « gagner des sous » plus rapidement qu'à la campagne. Il s'est formé ainsi à Paris une petite colonie très vivace : des sociétés amicales groupent les originaires de chaque commune. Le « déraciné » n'est d'ailleurs pas totalement perdu ; il lit les journaux locaux, va de temps à autre prendre quelques jours de repos au pays

1. N : Naissances.

2. D : Décès.

et garde au cœur le ferme espoir de s'y retirer définitivement. L'émigration a des avantages incontestables : elle permet aux petites gens de trouver du travail, et elle enrayer le morcellement indéfini de la propriété. Mais elle a aussi de funestes conséquences : elle enlève au pays ses forces les plus vives, car ce sont les jeunes, des deux sexes, qui s'en vont. C'est une sorte de sélection à rebours. D'autre part, elle a provoqué une crise de la main-d'œuvre, qui atteint actuellement son maximum d'acuité. Les domestiques se font rares et exigent des salaires de plus en plus élevés. Un bouvier qui gagnait de 250 à 300 fr. en 1870, de 400 à 500 fr. en 1914, gagne aujourd'hui 5 000 fr. ; le salaire d'un berger monte de 150 fr. en 1870, à 600 en 1914 et à 5 500-6 000 en 1929. Actuellement, le recrutement des ouvriers agricoles, des bergers surtout, est la principale préoccupation des agriculteurs.

L'habitation rurale. — Ame de l'exploitation agricole, la maison reflète dans son aspect intérieur et extérieur l'évolution de la vie rurale. L'ancienne maison, dont il reste aujourd'hui des spécimens, est l'expression du genre de vie pénible d'autrefois ; elle en perpétue en quelque sorte le souvenir. Construite en moellons calcaires, solidement voûtée, couverte de grossières dalles, les *tioulas*, elle a un aspect massif et austère ; de loin, on la confond aisément avec la rocaille grise du plateau. Ce qui la caractérise, c'est essentiellement sa disposition en hauteur, due, semble-t-il, au désir du paysan d'économiser les matériaux et de profiter de la chaleur dégagée par le bétail. Au rez-de-chaussée se trouvent les étables ou la bergerie ; au premier étage, le logis du cultivateur, auquel on accède au moyen d'un escalier extérieur aboutissant à un vaste perron. La partie la plus importante du logement est une grande pièce dallée faisant fonction de cuisine et de salle à manger ; à côté se trouve un petit réduit, la *souillarde*, où les femmes préparent la nourriture des porcs et de la volaille et qui est en même temps le cabinet de toilette de la maison. Une ou plusieurs chambres sont disposées autour de la cuisine ; le grenier est situé au-dessus du logement. La ferme du Causse diffère de la maison en hauteur méridionale, d'abord par la forme du toit qui est beaucoup plus incliné, ensuite en ce qu'elle est accompagnée de dépendances plus nombreuses, contiguës à la demeure paysanne et abritant les animaux au rez-de-chaussée, les récoltes à l'étage. De taille inégale, mais juxtaposés, soit en longueur, soit en équerre, soit en carré, ces bâtiments révèlent une vie agricole assez active, où l'élevage joue un rôle éminent.

A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la maison change d'aspect ; pour abriter des récoltes plus abondantes, le paysan doit construire de nouveaux bâtiments qui se distinguent des anciens en ce qu'ils sont plus vastes, mais aussi plus légers et plus élancés ; la voûte n'est plus employée ; la couverture n'est plus de *tioulas*, mais d'ar-

doises. Le logis lui-même se transforme : le toit gris gondolé par le temps et couvert de mousse fait place au toit bleu : le parquet succède au dallage ; l'escalier est quelquefois accompagné d'une rampe métallique. L'hygiène commence à être connue des populations rurales : dans certaines exploitations, les animaux ont évacué le rez-de-chaussée qui sert comme remise. Enfin, dans les maisons construites récemment, la disposition classique est abandonnée ; dans une petite exploitation la maison se compose d'un seul bâtiment comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage ; le paysan en occupe une partie ; la cuisine, la souillarde et la salle à manger se trouvent au rez-de-chaussée, les chambres au premier ; l'autre partie comporte en bas les étables, à l'étage la grange. C'est une combinaison de la maison élémentaire et de la maison en hauteur.

Quand l'exploitation est plus vaste, un nouveau type apparaît, qui consiste en une succession de bâtiments accolés.

Ce qui distingue ces nouvelles demeures, c'est leur aspect en opposition complète avec celui des vieilles habitations. L'aile où loge la famille est crépie ou blanchie et précédée d'un jardinet ; la façade est ornée d'une treille ou tapissée par un rideau de vigne vierge qui jette sur la maison une note de gaieté et de fraîcheur. Le logement est mieux compris, plus propre et décoré avec plus de recherche. Ce type est en somme à l'image du genre de vie moderne.

Conclusion. — Le Causse Central est un pays avant tout agricole ; depuis un demi-siècle, tout en conservant certaines cultures, il se spécialise dans la *production du fromage* ; chaque année, il en jette sur le marché près de 2 millions de kg. ; la production de la viande n'arrive qu'au second rang ; elle est destinée au Languedoc, vers lequel a toujours été tourné le commerce de la région, puis à Paris. Toute autre forme d'activité rurale tend à disparaître : la vigne, la pomme de terre, l'élevage du mulet sont en complète décadence.

L'industrie, jadis très florissante, a succombé. L'extraction du minerai de fer du Causse Comtal n'a pas survécu à la Guerre. Seules la fabrication de la chaux agricole et la couture des gants à domicile, dans le canton de Sévérac-le-Château, semblent avoir de l'avenir.

A. ALBENQUE.